

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

COMMUNE DE LAGDO

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENUE DIVISION

LAGDO COUNCIL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C/LDO/CIPM/2024 DU 12/02/2024 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE DANS LA
LOCALITE DE YAGADI, COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE
LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT : BIP/MINEDUB, Exercice 2024

REFERENCES BUDGETAIRES

Imputation budgétaire :

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Lagdo un Appel d'Offre National Ouvert pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte dans la localité de YAGADI, Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Élévations-Enduits ;
- charpente -couverture-Plafond ;
- Menuiserie Bois, métalliques ;
- Plomberie Sanitaire ;
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois à compter de la signature de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) F CFA.

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public/MINEDUB Exercice 2024 ; sous les Imputations budgétaires :

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel établie par une banque de premier ordre ou tout autre organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances soit **quatre cent mille (400 000) F CFA** dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres qui est quatre vingt dix (90) jours.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**.

11. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies, devra parvenir auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lagdo** au plus tard le **12/03/2024 à 10 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C/LDO/CIPM/2024 DU 12/02/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE DANS LA
LOCALITE YAGADI, COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION
DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de **premier ordre** ou tout autre organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de (**quatre cent mille**) 400 000 FCFA par lot valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres..

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu **le 12/03/2024 à 11 heures** dans la salle des conférences du BEM de la Commune de Lagdo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ou production d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée à l'ouverture ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 heures après la séance d'ouverture ou 48 heures après la saisine du président de la CIPM par la sous-commission pour son constat de non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70% soit 24 critères essentiels) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier ou d'une prestation durant les trois dernières années.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (Absence du Bordereau des Prix unitaire, du Devis Estimatif et Quantitatif ou du Sous-Détail des Prix) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ ;
- Non-respect des modèles contenus dans le DAO.

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation jointe au DAO établie sur 31 critères essentiels énumérés comme suit :

- Présentation générale de l'Offre sur 03 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 10 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 08 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 09 critères;
- Références de l'Entreprise et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 03 critères.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 24 critères essentiels, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier du Maire ou en appelant les numéros suivants : 656 97 63 85/695 08 76 75

18. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Communiquer à tous ceux qui auront antérieurement acquis le DAO en question.

19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numeros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

Fait à Lagdo le 12 FEB 2024
Le Maire,

Ampliations:

- DDMAP/Bénoué

- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

